


Préface


 **En matière de réduction de la pauvreté et de développement, il est indispensable de ne pas sous estimer l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Quand les femmes, les hommes et les jeunes ont accès à des informations sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi qu'à une éducation, des produits et des services en la matière, ils disposent de plus de liberté pour gérer leur vie, contribuer à leur bien-être et réaliser leur potentiel. Leurs familles et leurs communautés s'en trouvent renforcées, ce qui permet de briser le cycle de la pauvreté. Les expériences de celles et ceux qui ont été impliqués dans ce programme d'éradication de la pauvreté témoignent de la valeur de telles interventions.**

Mis en œuvre dans quelques uns des pays les plus pauvres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ce projet a induit des changements profonds dans la vie de milliers de personnes, démontrant ainsi la valeur de l'action de l'IPPF. Dans huit des projets, nous avons travaillé avec des jeunes de façon innovante et découvert qu'ils sont capables d'offrir des solutions inattendues et vraiment impressionnantes en vue de réaliser nos objectifs. L'impact du projet fut d'autant plus fort que l'IPPF et l'UNFPA, chacun avec ses propres capacités et points d'entrée au sein des communautés et gouvernements, réunirent leurs forces de façon complémentaire. Ce projet démontre la valeur synergétique des partenariats trans-générationnels, trans-organisationnels et trans-sectoriels, ce que des initiatives isolées ne peuvent faire.

Au nom des 200 millions de femmes qui n'ont toujours pas accès aux moyens contraceptifs dont elles ont besoin et qu'elles désirent, et au million trois-quarts de jeunes dont la vie sexuelle et reproductive va commencer, l'IPPF félicite la Commission européenne, et le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui ont donné la priorité au choix individuel, au bien-être et aux droits humains. Nous souhaitons vivement poursuivre ce partenariat afin d'atteindre nos buts partagés.

Dr Gill Greer

Directrice générale de l'IPPF

 Depuis plus de 40 ans, UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la population, est l'un des principaux partenaires fournissant l'expertise et appuyant les pays dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et l'autonomisation des femmes. Des partenariats tels que ceux décrits dans cette publication conjointe IPPF UNFPA – avec la Commission européenne, les gouvernements des dix pays partenaires et les Organisations non-gouvernementales (ONG) comme IPPF, ont rendu possibles les progrès réalisés dans ces domaines.

L'un des résultats de ce partenariat est que huit pays d'Afrique et deux des Caraïbes ont renforcé leur capacité à distribuer un ensemble de services de santé reproductive. De plus, il y a eu une augmentation importante tant dans l'accès que dans la qualité de ces services dans les zones ciblées, ce qui a amélioré la situation des populations vulnérables, en particulier des femmes, des adolescents, des jeunes et des personnes handicapées.

La démarche de UNFPA consistant à travailler avec les gouvernements et les autres partenaires locaux vise à assurer la pérennité des actions. Il faut cependant faire beaucoup plus. Sans une volonté politique accrue et des ressources supplémentaires, très mince est l'espoir d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et de réaliser l'accès universel à la santé de la reproduction d'ici 2015.

L'UNFPA reste engagé à soutenir le développement dirigé par les pays et visant à atteindre les populations qui en ont le plus besoin.

L'UNFPA œuvre pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement sans danger, chaque jeune à l'abri du VIH et du SIDA, et que chaque fillette et chaque femme soit traitée avec dignité et respect. Cette publication documente le travail divers et innovant de l'UNFPA dans ces domaines vitaux.

Thoraya Ahmed Obaid

Directrice Exécutive,
UNFPA